



## Les deux photos en haut, à titre illustratif

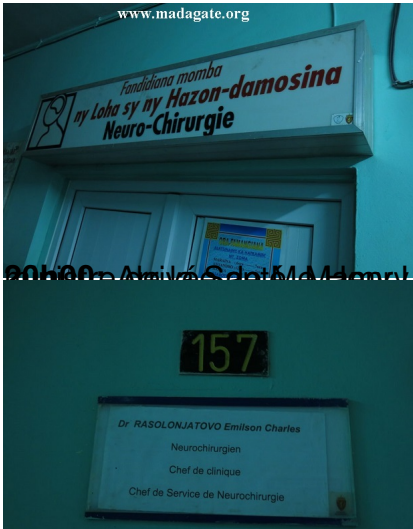
Que s'est-il passé à l'île Maurice? [Claudine Razaimamonjy](#) a-t-elle fait l'objet d'une expulsion ou d'une extradition, son visa de séjour n'expirant que le 24 avril 2017?

Quoi qu'il en soit, comme on dit en malgache: «*ny mpamosavy mandeha alina aza misy mahita*» (les sorcières sortant la nuit sont toujours aperçues par un témoin), elle est bien revenue à Madagascar le 22 avril 2017. Et encore en nocturne comme lors de son évasion sanitaire. Le Premier ministre Mahafaly aura beau dire, rien n'a été légal dans sa fuite organisée. Ci-après la chronologie de la nuit de ce 22 avril en question.

## Hôpital Joseph Ravoahangy Andrianavalona – HJRA, 22 Avril 2017

# Claudine Razaimamonjy. Chronologie d'un retour nocturne suspect au HJRA

Dimanche, 23 Avril 2017 12:51 - Mis à jour Lundi, 24 Avril 2017 04:03



Aéroport d'Ivato, 22 Avril 2017

20h00 - Arrivée de M. M. H. à l'aéroport d'Ivato. M. H. est accompagné de son épouse et de ses deux enfants. M. H. est accompagné de son épouse et de ses deux enfants.

21h00 - M. H. est accompagné de son épouse et de ses deux enfants. M. H. est accompagné de son épouse et de ses deux enfants.

22h00 - M. H. est accompagné de son épouse et de ses deux enfants. M. H. est accompagné de son épouse et de ses deux enfants.



www.madagate.org

TANANARIVE IVATO

© 2017 by Claudine Razaimamonjy. All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or by any information storage or retrieval system, without the prior written permission of the author.